

Déclaration intersyndicale CT Inserm 2 mars 2017 Biobanques

Le 13 janvier 2017 vous avez démis de ses fonctions M Georges Dagher responsable de l'infrastructure Biobanques. Cette décision brutale fait suite à l'avis négatif du comité de pilotage « Santé biotechnologie » de l'ANR commandité par le CGI concernant l'activité de Biobanques. L'avis du comité de pilotage ne correspond pas au rapport du jury international sur lequel il est censé s'appuyer. Ce rapport, l'ANR refuse de le publier. Des membres du jury international se sont étonnés d'une décision contraire au contenu de leur rapport. Si le comité de pilotage n'est pas tenu de suivre l'avis du jury international, il doit néanmoins donner les raisons pour lesquelles il prend une décision contraire à l'avis de ce jury. Nous ne pouvons que constater que ceci n'est pas le cas.

L'absence de transparence nous oblige à penser que cette décision a été prise pour des raisons autres que celles énoncées dans l'avis du comité de pilotage. Les éléments dont nous disposons laissent à penser qu'un conflit d'intérêt est à l'origine de la décision. Nous pensons qu'il y a actuellement suffisamment de scandales du pays, il n'est nul besoin d'en rajouter.

Pourquoi Monsieur Levy avez-vous informé le conseil de gouvernance de Biobanques de la nomination d'un nouveau coordinateur avant d'en avoir informé l'intéressé ?

Pourquoi cette célérité dans la volonté de dégager M Dagher de son bureau ? Que lui reproche la Direction de l'Inserm ?

Quel devenir pour Biobanques, pour les collections quel devenir pour les personnels ?

Cette décision brutale pose la question du PIA. Celle d'une organisation de la recherche qui repose sur aucune instance scientifique mais sur des comités nommés par le prince fonctionnant dans la plus totale opacité ?

SNTRS-CGT, SNCS-FSU, SGEN-CFDT, SNIRS-CGC, SNPTES